ROUBAIX

REDACTION : 39, rue Pauvrée, Tél. 9.52
DEPOT CENTRAL : 12, rue de Lannoy

Un centenaire

Nous avions relaté précédemment la célébration du prochain centenaire de Mme veuve A. Lepoutre-Descampe, demeurant rue Pauvrée, café Pandore.

Mme veuve Lepoutre est née le 22 novembre 1822, à Dottignies (Belgique); mariée en 1854, avec un cultivateur, elle eut huit enfants.

Elle a actuellement 21 petits-enfants et 11 arrières petits-enfants.

Cette doyenne de Roubaix se souvient nettement des évènements de 1830, 1848, 1870; elle passa gaillardement la guerre sous l'occupation allemande. A noter que Mme veuve Lepoutre peut encore lire sans lunettes.

Il convient de rappeler que le beau-fils de cette heureuse centenaire est M. Pardon, capitaine de pompiers, auteur de plusieurs sauvetages et qui eut une conduite très élogieuse durant l'occupation.

Ils ont tort ceux qui nient l'influence de la presse : Voilà que les hôtels de Vichy (l'ensemble vient d'en haut) nous annoncent pour 1922 des prix notablement inférieurs à ceux de l'an dernier. Toutes nos félicitations. 2.3347

IVRESSE MANIFESTE

Marc Poitevin, 26 ans, cabaretier rue de l'Ouest, 123, sera poursuivi pour ivresse.

AMICALE DES ARTS

A l'occasion de la fête donnée par l'Amicale le samedi 27 mai, le stand de tir de la rue du Grand Chemin, sera fermé dimanche matin.

D'autre part, le comité directeur, ainsi que les membres des diverses commissions, se réuniront en séance extraordinaire, aujourd'hui, vendredi, à 14 heures, chez M. A. Deconinck, rue des Arts. Ordre du jour : distribution du service.

POLICE DE LA CIRCULATION

M. Henri Raux, industriel, boulevard de la Liberté, 130, à Lille, est gratifié d'une double contravention pour excès de vitesse et défaut de plaque d'identité.

— M. Alphonse Delrey, 30 ans, chauffeur d'auto, rue Decrême, 217, sera poursuivi pour défaut de numéro d'ordre à l'auto qu'il pilotait et qui appartient à M. Henri Prouvost, industriel, rue de la Fosse-aux-Chênes, 22.

La Grande Brasserie
Roubaix-Tourcoing

Nous apprenons que la Grande Brasserie de Lille, qui est la plus puissante Coopérative à l'heure actuelle de la région du Nord, car elle groupe, non seulement des milliers d'adhérents, mais encore 16 brasseurs qui ont compris l'intérêt de fusionner en une centrale, organise un service de livraisons régulier à Roubaix-Tourcoing.

Voici quels sont les jours de livraisons : Roubaix, lundi et jeudi, Wasquehal-Croix lundi; Lys et Lannoy, jeudi; Tourcoing et Mouveaux, mercredi et samedi.

La Grande Brasserie non seulement vend des bières en fûts avec ristournes, mais encore le « Bock Excelsior » et elle le livre gratuitement à domicile par 12 litres (avec ristournes).

Pour être coopérateur, il suffit de verser un simple droit d'entrée de 0.50 centimes. Ecrire 112, boulevard Montebello, Lille. Téléphone 1672, 1700, 3348, Inter 83.

DES JEUNES FILLES SONT DEMANDEES A CAMIERS

On demande de suite, pour le service intérieur et pour une période de quatre mois, une dizaine de jeunes filles en bonne santé. Niveau d'études : brevet simple, si possible, brevet supérieur.

Ecrire en donnant âge et références à Inspectrice déléguée, colonie scolaire de Camiers, par Etaples (Pas-de-Calais).

Appointements : 210 francs par mois pendant le premier et le deuxième mois de présence; 270 francs par mois pendant le troisième et quatrième mois de présence. Entretien à la charge du camp.

A LA GRANDE HARMONIE

Vendredi 26 mai, à 20 heures, répétition générale.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — André Soyez, rue de Toulouse, 16. — Agnès Degens, boulevard de Colmar, 36. — Christiane Lagache, Grande-Rue, 235

DECES. — Adolphine Seynave, veuve Delplanque, 71 ans, rue des Vosges, 1. — Marie Vandebrouck, 8 mois, boulevard de Reims, 63. — Jean Crommelynck, 1 an, rue Bernard, 62. — Alphonse Delesalle, 58 ans, rue Charlemagne, 14. — Noël Simoens, 2 ans, rue Daguesseau, 41, cour Allart, 15. — Félicité Delattre, veuve Lebas, 75 ans, rue Barbieux, 35. — Marie Waroquel, épouse Vincent, 63 ans.

Comme du beurre !...
MARGARINE ASTRA

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel de Ville
Téléphone : 9.35

LE DEPOUILLEMENT DES VOTES DES REFUGIES

Les électeurs des trois cantons de Tourcoing, sont informés que le dépouillement des votes des réfugiés sera effectué à l'Hôtel de Ville, salle des adjudications, aujourd'hui, à 14 heures. A l'issue de ce dépouillement, les résultats généraux des opérations électorales du 21 mai seront proclamés.

Faites votre CUISINE au Gaz
GRAND CHOIX D'APPAREILS en vente et en location, au Magasin, 27 RUE CARNOT. — RAPIDITE, PROPRETE, ECONOMIE. 22.

UNE PLUIE DE CONTRAVENTIONS

Durant la journée de mercredi, la police tourquenoise, a verbalisé contre : M. S., garçon brasseur, à la Brasserie des Débauts réunis à Roubaix, pour avoir circulé la nuit, avec un attelage non éclairé, contre S. L., négociant en laines, rue des Usines, 15 bis, qui avait circulé sur le trottoir avec son auto, et avait renversé le trottoir sur une longueur de 2 mètres ; contre D.C. 43 ans, teinturier, rue Claude Bernard, qui s'était baigné dans le canal

Autour de Roubaix-Tourcoing

LANNOY

11me FÊTE FEDERALE des Amicales du Canton

LE REFERENDUM DU BON ELEVE

On nous prie d'insérer :

Le Comité d'organisation aux élèves des écoles publiques du canton de Lannoy.

Chers petits amis,

Aujourd'hui samedi 27 mai, à la rentrée de l'après-midi, vos chères maîtresses et vos chers maîtres, vont vous faire à tous et partout la même leçon. Vous allez apprendre d'eux ce déjà vous ne le savez, les qualités qui vous sont indispensables, pour que vous soyez à la fois : un bon enfant, un bon élève, un bon camarade. Ces qualités, chers petits amis, nous savons que vous les possédez et que les plus espègles d'entre vous cachent de bons petits cœurs. C'est bien et nous vous en félicitons.

Leur leçon terminée, vos maîtresses et vos maîtres, vont vous soumettre à une épreuve : Chacun d'entre vous recevra un bout de papier sur lequel, secrètement, il inscrira le nom de celui de sa classe qui, à son avis, est le meilleur enfant le meilleur élève, le meilleur camarade. Celui d'entre vous qui aura recueilli le plus rand nombre de suffrages, sera proclamé élu et recevra solennellement, le 18 juin prochain, jour de la 11e fête fédérale, la récompense que nous lui réservons.

Chers élèves, à chacun d'entre vous, nous souhaitons d'être parmi les élus : nous vous invitons tous à la fête fédérale, où vous viendrez acclamer ceux qui se seront montrés dignes de vos suffrages.

Montrez-vous bons chez vous, dans la rue, à l'école, soyez bons même pour ceux qui ne le seraient pas pour vous, c'est, voyez-vous, le bon moyen de prêcher d'exemple et de prouver que vous êtes dignes de tout ce qui est fait à votre intention.

Bonne chance, chers petits enfants, et à bientôt.

Le président du Comité, secrétaire fédéral,
E. DETREMERIEUX.

MOUVAUX

VERIFICATION DES POIDS ET MESURES. — La vérification des poids et mesures aura lieu aux jours et lieux ci-dessous : 1. section des France : chez M. Buchy, estaminet « A Ma Campagne », le mardi 30 mai, de 8 à 11 h., et de 14 à 16 h.; 2. section des Cent Maisons : chez M. Vivequin, débitant de tabacs, le mercredi 31 mai, de 8 à 11 h. et de 14 à 16 h.; 3. section de la Place : estaminet du « Mouton Blanc », rue de Tourcoing, les jeudi et vendredi 1er et 2 juin, de 8 à 11 h. et de 14 à 16 heures.

MALACEINE
Complète et parfait la toilette féminine. Du soir et du matin, pour le visage et les mains.
Modèle courant 2.50
Savon Malacéine 2.50 le pain

DOUAI

RENARD A DEUX PATTES

A la suite de l'enquête menée par l'agent de sûreté Legrand, des procès-verbaux ont été dressés à la charge de Blervacque Alexandre, 31 ans, marchand de légumes, demeurant dans les baraquements de la Fonderie, Blervacque, aidé par sa femme, née Jeanne Coulon, vols à Auffrès une cire appartenant à M. Fiskelle Maurice. Il avait quelques jours auparavant dérobé à Douai 12 poules et 2 coqs au préjudice de l'adjudant Lepers qui demeure également à la Fonderie.

Les époux Blervacque sont des marchands ambulants qui fréquentent les fêtes de village et vivent surtout de rapines.

Les voleries venaient leur servaient à organiser des loteries, des tombolas partout où ils passaient. Ils comparaîtront prochainement devant le tribunal correctionnel.

EXPLOIT D'IVROGNE

Etant ivre, le nommé Henri Santerre, 49 ans, journalier, s'est amusé l'autre nuit à tirer des coups de revolver dans la rue des Fripiers, où il demeure.

Ce bel exploit lui a valu un procès-verbal.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

LAUWIN-PLANQUE

VANDALISME. — Un noctambule imbécile s'est amusé à abattre un pilier en maçonnerie et une partie de la grille de clôture de la demeure de Mme Vve Renard, née Briens Rosalie, ménagère, rue de la Mairie. La gendarmerie recherche le vandale.

EXPLOIT D'IVROGNE. — Etant ivre, Marcel Vanneville, 16 ans, journalier à Cuincy, a dégradé la porte de l'école des garçons. Un procès-verbal lui a été dressé.

WAZIERS

LES COUPS. — Vincent Zielinski, 32 ans, mineur polonais, domicilié rue Marceau, a porté des coups à M. Guillaume Fernand, perion à la fosse Déjardin. Plainte a été portée.

ERRE

LES SUITES D'UNE RIXE. — A la suite d'une violente scène de ménage entre les époux Dubois, cabaretiers, rue Erasme, les gendarmes furent appelés à intervenir. Les époux Dubois récoltèrent un procès-verbal pour coups et un autre pour non affichage du prix de leurs boissons.

FLERS-EN-ESCREBIEUX

AFFICHEZ VOS PRIX ! — Un procès-verbal pour défaut d'affichage du prix de ses légumes, a été dressé à M. Léon Maréchal, maraîcher, à Courcelles-lez-Lens.

SOMAIN

LA CHEVRE. — On a volé une chèvre au préjudice de M. Léon Lesur, cabaretier, au hameau de Sassevalle. L'auteur présumé du vol est un certain Emile L... ancien verrier, demeurant à Aubercbicourt, qui sera incessamment interrogé par les gendarmes.

VALENCIENNES

POUR LES CULTIVATEURS SINISTRES

On nous communique :

M. Ernest Hasaert ayant parlé à la tribune la réclamation des cultivateurs sinistrés est heureux de leur donner communication de la lettre ci-dessous :

Monsieur le Député et Cher Collègue,

Par votre lettre du 21 Avril 1922, vous avez bien voulu attirer mon attention sur le remboursement des premières façons culturales faites par le Service de la Motoculture dans le département du Nord, et payées à ce Service par les cultivateurs sinistrés, soit en espèces, soit sur leurs dommages de guerre.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai immédiatement [illegible] pour que la dotation de votre département au titre du chapitre 91 soit augmentée de 4.000.000 de francs afin qu'il soit donné satisfaction aux intéressés.

Veuillez agréer, etc...

MORDU PAR UN CHIEN

Alors qu'il se trouvait au Café Segers, avenue du Sénateur-Girard, Paul Verdière, 17, rue du Gand-Bruille, a été mordu au mollet droit par le chien de la tenancière de l'établissement.

L'animal sera soumis à l'examen d'un vétérinaire.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

MAUBEUGE

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Dahmanun Mohamed, 42 ans, manœuvre à l'usine Senelle, s'est fait pincer le pouce droit entre deux queuses de fonte en chargeant le cubilot.

— Dhainaut Jean-Baptiste, 21 ans, journalier au chemin de fer du Nord, s'est occasionné une entorse du genou droit en procédant au regarnissage de la voie ferrée.

— Ignatieff Nicolas, 28 ans, monteur à l'usine du Tilleul, a eu le majeur gauche serré entre un couvre-joint et une tôle.

— Michelot Henri, 41 ans, manœuvre à la Centrale électrique de Sous-le-Bois, a reçu dans l'œil droit de la couleur provenant d'un pot tombé d'un échafaudage.

— Noyon Albert, 43 ans, garçon-brasseur à la brasserie Autier, s'est occasionné une rupture musculaire lombaire du côté droit en se chargeant avec un hecto sur l'épaule.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

HARNES

MORT SUBITE. — M. Planquart J.-B., surveillant au service de M. Buttez, entrepreneur à Noyelles-sous-Lens, était au travail dans le carreau de la fosse N. 5 des Mines de Courrières, quand tout à coup il s'affaissa. Des soins immédiats lui furent donnés mais tout fut inutile et il mourut une heure après sans avoir repris connaissance. M. Planquart qui habitait Harnes où habite toute sa famille, a été ramené au pays natal. Ses funérailles auront lieu samedi à 10 heures du matin, réunion à la maison mortuaire Grand'Rue.

BRUAY

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la fosse n. 2, l'aide mineur Prus Jean, demeurant à Bruay, rue d'Oran, n. 49, a reçu sur la tête un caillou de 1 kilo environ passé entre deux queues. 18 jours de repos lui sont prescrits.

— Thuilliez Candé, 14 ans, porieur de feu, demeurant à Bruay, rue d'Alger, n. 48, tiraît à lui une berline vide. A eu le pied serré sous une des roues. Incapacité temporaire de travail de 15 jours.

HERSIN-COUPIGNY

DISTINCTIONS HONORIFIQUES. — Par arrêté de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, des médailles d'honneur en argent sont accordées à MM. Bouquet Idoric Demailly Jean-Baptiste, Guillemant Arthur, Laurent Victor, houilleurs à Hersin-Coupigny ; Mlles Marie Jupin et Tiercelin Léontine, employées, comptant tous trente années de services à la Compagnie des Mines de Vicoigne, Nœux et Drocourt. Toutes nos félicitations à ces vieux serviteurs.

DECORATION POSTHUME. — La médaille militaire vient d'être attribuée à la mémoire du soldat Jules Legache du 232e régiment d'infanterie avec la citation suivante : « Brave soldat d'une belle conduite au feu. A été tué le 6 octobre 1915 au cours d'un combat à Souain. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Bulletin Municipal

PLANS D'ALIGNEMENT ET DE NIVELLEMENT. — Des subventions peuvent être accordées par le Ministère des Régions libérées pour la dépense d'application immédiate des plans d'alignement et de nivellement.

Ces subventions sont notamment applicables à l'acquisition de bâtiments complètement ou dommagés compris dans les alignements.

Les taux des dites subventions sont déterminés suivant un barème fixé par un décret ministériel.

CIRCULATION. — Un Maire ne fait qu'user du pouvoir qu'il tient de la loi de 1884, lorsque dans l'intérêt de la sécurité publique, il interdit sur une voie très fréquentée la circulation de certaines catégories de voitures encombrantes à traction mécanique ou animale.

VOITURES DE PLACE. — Le Conseil d'Etat a également considéré qu'un Maire n'excédait pas ses pouvoirs lorsque, dans l'intérêt de la circulation, il limitait le nombre des voitures de place, et refusait de livrer un numéro de voiture à un propriétaire.

VENTE A LA CRIEE. — Le Maire n'est pas autorisé à étendre une taxe ad valorem sur la vente du poisson à la criée.

Les communes ne peuvent réaliser aucun bénéfice sur les taxes qu'elles établissent pour couvrir les frais d'installation de locaux à la criée.

FRAIS DE REPRESENTATION DU MAIRE. — La loi de 1884 pose le principe de la gratuité des fonctions municipales

Un Maire n'est donc pas autorisé à réclamer aucune indemnité de son travail ou de la perte du temps qu'il consacre aux affaires publiques.

On admet toutefois qu'il se fasse rembourser les frais de voyage ou autres avances qu'il a pu faire pour les affaires de la collectivité.

L'attribution des frais de représentation forfaitaire ne peut être acceptée que si les recettes ordinaires ne comportent pas de centimes pour insuffisance de ressources.

Dans le cas contraire, le Conseil municipal ne peut que voter un crédit pour remboursement au maire de ses avances.

L'Administration supérieure peut toujours réduire le chiffre adopté par le Conseil municipal.

L'emploi du crédit ne peut être fait que sur production de pièces justificatives.

En aucun cas, le Conseil municipal ne peut dispenser le Maire de cette production.

POLICE MUNICIPALE. — Un récent arrêté du Conseil d'Etat fait connaître que l'autorité de police peut valablement prescrire, en vertu de ses pouvoirs généraux lors de nombreux cas de rage constatés, que les chiens circulant sur la voie publique, seraient à la fois tenus en laisse et muselés, bien que la concomitance de ces deux obligations ne fut pas prévue par les dispositions de la loi de juin 1893.

Ces mesures exceptionnelles ont par leur objet même, un caractère provisoire.

PERIMETRE D'INTERDICTION DES DEBITS DE BOISSONS. — La cour de cassation a déclaré légal un arrêté préfectoral qui fixe à deux mille mètres le périmètre d'interdiction dans les communes de 5.000 habitants, des cafés ou débits de boissons autour des édifices ou établissement publics.

Un telle interdiction ne s'appliquant pas à la totalité de la commune ne constitue pas une prohibition absolue.

SAPEURS-POMPIERS COMMUNAUX. — La pension viagère à laquelle a droit les sapeurs-pompiers, atteint, en service commandé, d'une incapacité permanente, absolue est de deux mille quatre cents francs, dans toutes les communes.

La pension viagère pour incapacité permanente et partielle de travail est de 1.800 francs au maximum.

Les pensions allouées pour incapacité permanente et partielle de travail, sont fixées par la commission instituée au ministère de l'intérieur. Toutes les pensions sont reversibles, jusqu'à concurrence de la moitié du montant, sur la veuve ou les orphelins mineurs du sapeur-pompier.

DELEGUES CANTONAUX. — Dans les écoles publiques, l'inspection des délégués cantonaux porte sur l'état des locaux, le chauffage et l'éclairage, le mobilier scolaire et le matériel d'enseignement, sur l'hygiène, sur la fréquentation scolaire, sur l'assiduité et la tenue des élèves.

Le délégué cantonal n'a pas à formuler une [illegible] sur les méthodes et sur les [illegible] de l'enseignement qui sont [illegible] peuvent continuer en sa présence ; les devoirs des élèves [illegible]

L'inspection des autres [illegible] à la surveillance des écoles [illegible] graphes 4 et 5 de l'article 2 de la loi du 15 octobre 1886 porte, dans les [illegible] sur l'état des locaux et du mobilier, sur le chauffage et l'éclairage, sur l'hygiène. Elle ne peut porter sur [illegible]

Toute [illegible] aux dispositions [illegible] Jean sera signalée par l'inspecteur [illegible] au Préfet, en vue de l'application des [illegible] prévues par les lois et [illegible]

Chemin de fer du Nord

La Compagnie du Chemin de fer du Nord organise à partir du 1er juin prochain une nouvelle relation Bruxelles-Lille-Boulogne et retour.

Ci-dessous horaires des nouveaux trains :

Bruxelles Nord	[illegible]	12 58
Bruxelles	15 11	15 34
Lille	15 48	15 56
Calais	[illegible]	17 38
Boulogne-V. (v. Londres)	[illegible]	[illegible]
Boulogne Ville	[illegible]	17 03
Calais	17 56	[illegible]
Lille	[illegible]	[illegible]
Baisieux	[illegible]	[illegible]
Bruxelles Nord	[illegible]	[illegible]

Les nouveaux trains 2250 et [illegible] desservant Hazebrouck, Saint-Omer, [illegible] Wimereux. En outre les modifications indiquées ci-après seront appliquées à partir du juin.

Le train 2220 qui détournait [illegible] Bruxelles sera avancé de 8 h. 01 au départ de Lille (départ 13 h. 34 au lieu de 13 h. 42). Le train 2225 se dirigeant vers Tourcoing quittera Lille à 17 h. 10 au lieu de 17 h. 12. Le train 1924 venant Valenciennes quittera Lille à 16 h. 30 au lieu de 16 h. 42. — Le train 17027 venant Béthune quittera Lille à 15 h. 13 au lieu de 15 h. 45. Le train 1902 quittera Armentières vers Houplines à 17 h. 36 au lieu de 17 h. 50.

En sens inverse, le train 2208 quittera Houplines à 15 h. 31 au lieu de 16 h. 31. Le train 2279 vers Bruxelles quittera Lille à 17h. 08 au lieu de 17 h. 12.

DIASEPTOL
VOIES URINAIRES
Laboratoire d'analyses ouvert dimanche jusqu'à 12 h.

SPORTS & JEUX

AUTOMOBILISME

Le Meeting de Boulogne-sur-Mer

Les engagements pour la Grande Semaine Automobile de Boulogne-sur-Mer sont ouverts. On sait qu'il y aura quatre journées de courses.

Le jeudi 27 juillet, c'est la grande journée des amateurs. Trois courses, — les trois qui sont désormais classiques, — sont prévues : 3 kilomètres en ligne droite, terrain accidenté ; 1 kilomètre en palier et 500 mètres en côte. Ces épreuves constituent toujours un magnifique succès d'engagements. 25 catégories de véhicules sont prévues, depuis les scooters et bicyclettes à moteur jusqu'aux voitures de course, en passant par les motocyclettes, sidecars, cyclecars, voiturettes, petites voitures et voitures de tourisme. Chaque catégorie est dotée de prix magnifiques. De plus, au cours de cette journée, les coupes-challenges Franchomme, Crespel, Carmagnolle, Chimay, Crouy, Grégoire, seront mises en compétition.

Les engagements peuvent être envoyés soit au journal « l'Auto », 10, Faubourg Montmartre, Paris, soit à la Commission sportive de l'Automobile-Club du Nord de la France, 2, place de Lorraine, Boulogne-sur-Mer. Le règlement des différentes épreuves est envoyé sur simple demande.

On sait qu'en plus de cette journée, il y aura un concours de vitesse de motocyclettes, vendredi ; le Grand Prix de Boulogne-sur-Mer, samedi ; et la fameuse Coupe Georges Boillot le dimanche.

CYCLISME

A TOURCOING

LE CIRCUIT DES FRANCS. — Les actifs dirigeants de « La Pédale des Francs » avaient organisé hier une épreuve sur 50 Kilomètres, réservée à tous coureurs amateurs.

Il y avait 25 prix d'une valeur totale de mille francs. Il y avait 42 coureurs au départ.

Partant du siège, 63, rue de Paris, les cyclistes empruntèrent le gravier de Bondues, la Croix-Blanche, route Nationale jusqu'au Blanc-Four, rue de Tourcoing, Pied-de-Bœuf, rue du Brun-Pain et rue de Paris.

L'épreuve comportait six tours de cet itinéraire et une prime était attribuée à chaque tour.

Le premier arrivant : Vanderaspaille, d'Halluin, a couvert les 50 Kilomètres en 1 h. 43. Vinrent ensuite : Lebeau, Gaerenstack, Loof, Knockaert, Leleu, Vanreyssel, Bagnes, Germain, Fouet, etc.

A ARMENTIERES

CARROUSEL EN VELOS. — Dimanche 28 mai, grand carrousel. Place du Rond-Point, avec les prix suivants : 73 fr., 60 fr., 40 fr., et 20 fr.; une enveloppe, 3 lots d'une chemise, une paire de pédales et une surprise. Prix pour vélos fleuris, 20 et 10 fr. Mise 1 fr. par tour ; départ à 9 heures et mises à volonté jusqu'à 6 heures. Les inscriptions se feront chez Debert.

A PONT-DE-LA-DEULE

Dimanche 2 juillet, course cycliste sur le parcours Pont-de-la-Deûle-Ronchin et retour, ouverte à tous les amateurs. La liste des prix sera publiée ultérieurement. Les engagements (3 fr.) sont reçus dès à présent chez M. Carlier Louis, rue du Pont, à Pont-de-la-Deûle.

FOOTBALL

LA FETE DU SPORTING-CLUB FIVES

Nous sommes en mesure de pouvoir publier dès ce jour le programme que le Sporting offrira dimanche 28 mai, à l'occasion de la clôture de la saison de football et de l'ouverture de la période d'athlétisme :

A 15 heures, [illegible] Sportive Fives, jouée de la Fanfare de Mons-en-Barœul ; — A 15 h. 15, exécution des mouvements imposés aux [illegible] d'Armentières par les joueurs de l'Union Sportive Fives. — A 16 h., grand match de football (1re mi-temps) Union Sportive d'Auchel contre Sporting-Club Fives. — A 16 h. 45, exécution de sensembles de la 1re fête fédérale de gymnastique de Hazebrouck par les sociétés : Union Sportive Fives et la Saint-Maurice-Fives. — A 17 h. 15 : 2e mi-temps du grand match de football. — A 18 h., travail artistique des appareils par la Saint-Maurice-Fives. Pendant toute la durée de la fête la Fanfare de Mons-en-Barœul fera entendre les meilleurs morceaux de son répertoire.

RACING-CLUB LILLOIS

Dans la dernière assemblée générale, la commission a été renouvelée comme suit : Président M. Edouard Martinet ; vice-président, M. Octave Goubet ; trésorier, M. Gustave [illegible] ; secrétaire M. Georges Thibaut ; secrétaire-adjoint, M. Marcel Dusan ; [illegible], M. [illegible] M. Thaye M., Werle A.

ATHLETISME

COURSE A PIED. — Le Racing-Club Médelinois organise, pour le lundi de la Pentecôte, 5 juin, une course à pied dénommée Circuit de la Médeline, 100 fr. de prix en espèces et diverses objets seront affectés à cette course. Cette course se tiendra sous les [illegible] de la F.S.A.A.F. et est ouverte à toutes coureurs faisant partie ou non d'une société inscrite à la F.S.A.A.F. Les coureurs [illegible] à la F.S.A.A.F. ne peuvent pas [illegible] les engagements, fixés à 2 fr., sont reçus au siège, chez M. [illegible], rue de Marquette, La Madeleine.

RECREATION

ASSOCIATION ALPHONSE DU NORD

Les jeunes gens âgés de moins de 18 ans, qui désireraient prendre part et s'initier aux manœuvres aéronautiques et à la manœuvre des ballons, dans le but de [illegible] sont priés de se faire inscrire [illegible] vice-président de l'A. A. N. F., 21, rue du Curé-St-Etienne, Lille.

Des avantages spéciaux et voyages gratuits, ascension en ballon et vol en avion, etc., leur seront offerts sans aucune cotisation.

Une conférence d'ouverture des cours leur sera donnée très prochainement.

L'Association hospitalière tous les jeunes gens de bonne volonté ; elle fait cependant appel spécialement aux jeunes gens de provenance, élèves des Arts et Métiers, mécaniciens, cordiers, tailleurs, menuisiers, maçons, etc., etc., et à tous ceux qui ont accompli leur service militaire dans les troupes d'aéronautique.

Les meilleurs intérêts seront exigés. Des sections spéciales seront formées antérieurement pour l'aviation et les aéro-voiturés ; les jeunes gens pourront alors choisir leurs goûts en cumuler dans les diverses sections.

Le 5 juin, ascension aéronautique à Béthune ; les membres de l'Association Aéronautique y sont invités. Entrée de l'enceinte sur présentation de leur carte. Les jeunes gens ayant adhéré aux sections d'aéronautiques et dont les adhésions auront été ratifiées par le Comité de l'A. A. N. F. auront leur voyage gratuit.

TIR A L'ARC

A HAZEBROUCK

SOCIETE SAINT-SEBASTIEN. — Le tir [illegible] qui avait été annoncé pour le lundi 5 juin est remis à cause des fêtes de la Pentecôte, au lundi 12 juin même heure.

Le mardi de Pentecôte 6 juin à 17 heures, tir offert aux confrères et aux amateurs étrangers. Mise 5.50.

COLOMBOPHILIE

A TOURCOING

Tous les dimanches, dressage sur Bodin, chez M. Emile Lepers (Vert-Baudet), 9, rue de Paris, à Tourcoing. Mise en paniers jusque 9 heures 30; lâcher à 11 heures.

FEDERATION JUSTICE ET LIBERTE. — Dimanche 28 mai, grand concours sur Orléans, 300 fr. de prix d'honneur, chez Fleurisse-Hesse, rue de Tourcoing, 29. Mise en panier, vendredi 26. Rayon 5 kilomètres.

PIGEONS EGARES

A FLINES-LES-RACHES — Un pigeon a été perdu le 21 mai, par Hippolyte Penez, rue de la Chasse n. 248, le pigeon est marqué Lallaing n. 12.472-63 Pelge 21.

A QUERENAING. — Deux pigeons marqués 24.128.53 Belge 21 et 38.484 France 21 se sont réfugiés chez M. Larique Emile, rue Neuve.

A MARLY. — Un pigeon-voyageur (France) A 22 N. 281.636 s'est réfugié chez M. Taniel René, 43, rue Roland.

A LENS. — Bagué 221, belge, n. 3.631.227, réfugié chez le colombophile A. Duret, 66, rue Olivier, camp-Hollandais, à Lens. Prière de le déclarer de suite.

A LIEVIN. — Femelle bagué belge, n. 1.646.217 (1921). Faire connaître lieu de séjour à la société : Le Coumolo — A Lievin.

— Femelle [illegible], bagué n. 2.860 [illegible] appartenant à M. Dupuytie Joseph, se trouve à Pecqui à Lillers.

A CALONNE-LIEVIN. — M. Ledieu-Condé, rue de Bully, numéro n. 5, a perdu deux jeunes pigeons, femelle bleu, bagué n. 358.480, et femelle noir, bagué n. 355.831, tous deux 1922. Prière.

A CALONNE-RICOUART. — Pigeons n'ayant pas réintégré leur colombier : bagués 258.211 (bleu) ; femelle belge, 2.454.[illegible] (1921) ; 370.921 (1922) ; 370.922 (1922) ; 379.701 (1922) ; 370.[illegible] (1922) ; 1.606.721 (1920) ; 1.340.418 (1922) ; 370.707 (1922).

Ces pigeons appartiennent à Durin François, à Calonne-Ricouart, rue d'Aire, à qui l'on est prié de fournir tout renseignement.

MALADIES de la PEAU
HEMORROÏDES
Une Offre Exceptionnelle et Intéressante
DIX MILLE BOITES D'ESSAI
H. BIMAO, Pharmacien, 25, Rue Saint-Ferdinand, Paris (XVIIe)
Seule la grande boîte d'Onguent FOSTER pour un traitement prolongé est en vente chez tous les Pharmaciens au prix de 4 fr. 40 impôt compris.

LA VIE OUVRIERE

A TOURCOING

CHEZ LES METALLURGISTES

Les ouvriers métallurgistes, ainsi que les chauffeurs-conducteurs et les manœuvres syndiqués ou non, sont invités à la grande conférence syndicale qui aura lieu vendredi, 26 mai, à 7 h. du soir, au siège du syndicat des Métaux, Bourse du Travail, 105, rue de la Clé, à Tourcoing.

Cette conférence aura lieu avec le concours assuré des camarades Henri Lauridan, secrétaire de l'Union départementale unitaire, et Ferré, secrétaire provisoire de la Fédération unitaire des Métallurgistes de France.

ALCOOL de MENTHE de RICQLÈS
saveur fraîche
parfum agréable
hygiène parfaite

LIBRE PENSEE

WATTRELOS

SECTION DE WATTRELOS. — Les membres de la libre-pensée « Ni Dieu, Ni Maître », sont convoqués en assemblée générale le dimanche 28 mai, à 14 h. 30, au local, Coopérative l'Humanité, 190, rue de Tourcoing.

A 15 heures, départ pour se joindre à la section de Roubaix, se rendant au cimetière du Crétinier, sur la tombe du regretté camarade René Roman.

Les citoyens désirant adhérer à la section pourront remettre leur adhésion ce jour-là, où tous renseignements leur seront donnés.

Votre intérêt, votre sécurité, votre devoir c'est de déposer vos économies à
La Banque Moderne LE BIEN-ETRE 125, Boul. de la Liberté, LILLE
TAUX D'INTERETS
Remboursable 1 mois après le versement ..... 5 % net d'impôt
— 6 mois — — ..... 5.50 % —
— 1 an — — ..... 6 % —
— 3 ans — — ..... 6.50 % —
— 5 ans — — ..... 7 % —
— 10 ans — — ..... 8 % —
La Banque Moderne LE BIEN-ETRE a compté jusqu'à présent SIX MILLE comptes de dépôts à ses adhérents formant ensemble plus de
QUATRE MILLIONS DE FRANCS
garantis par une organisation réellement plus de ONZE MILLIONS D'AFFAIRES et possédant son hôtel particulier, 125, Boulevard de la Liberté et 9, rue Gambert, LILLE.
La Banque Moderne LE BIEN-ETRE consent aussi des avances de fonds sans intérêts aux Détenteurs du Bien-Etre.
DEMANDER LES NOTICES R.

Bulletin Economique

PARIS, 26 mai :

VIANDES. — Arrivages aux Halles Centrales : 197.[illegible] kilos. Cours moyens : bœuf, derrière, 1re qualité, 8.70 ; quartier devant, 1re qualité, 1.50 ; bœuf, 2.70 ; cuisse, 5 ; moutons bêtes pesant 12.60 ; épaules, 1re qualité, 7 ; gigot, 1re qualité, 11.50 ; 2e, 9 ; veaux, parts et cuisseaux, 3.50; bête complète, 4 ; porc frais, 7.80 ; jambons, 9 ; flancs, 7.80.

BEURRES ET OEUFS. — Vente des beurres calme. Charente et Poitou, de 9.80 à 11.50 ; Malaxés et divers, de 800 à 1.000 les 100 kilos. Marché calme également pour les œufs, qui ont été vendus de 150 à 200 (Bretons ordinaires) à 220-240 (Normands choix), la douzaine de mille.

SUCRES. — Cote officielle de la Chambre Syndicale : 164 à 165 les 100 kilos, en entrepôt Paris. Stock 62.314 sacs contre 185.[illegible] le 24 mai 1921.

SANGRIS est le préservatif le plus simple, le meilleur, le plus [illegible] SANGRIS
Prix : 10 fr. la boîte de 12.
Dépositaire : DARCHE, Parfumerie Centrale du Nord, Lille.

MARCHES DE LA REGION

ARRAS, 24 mai :

Affaire des cours très difficiles ; très active sur les porcs. Les 44 veaux amenés ont été vendus de 3 à 5 fr. kilo vivant ; les 20 porcs, l'on été de 5.75 à 6.50.

SAINT-POL-SUR-TERNOISE, 24 mai :

350 veaux vendus de 3.80 à 4.50 le kilo ; 15 petits veaux, de 35 à 165 fr. l'un ; 1 [illegible] porcs gras, de 4 à 5 fr. le kilo.

VALENCIENNES, 24 mai :

Beurre, 11 fr. le kilo ; œufs, 1.25 à 3.00 ; fromage blanc, 1.50 à 1.75 le kilo ; Gruyère, 6 fr. ; Hollande, 5 à 6 fr. ; Maroilles, 2 fr. pièce ; Camembert, 0.75 à 1 fr. la pièce ; pommes de terre, 0.65 à 0.75 le kilo ; asperges, 3.50 à 5 fr. ; oignons 0.50 à 1.50 le kilo ; poireaux, 5 fr. la botte de 20 ; navets verts, 1.25 à 2 fr. pièce ; choux blancs, 2 à 2.50 ; choux-fleurs, 2 à 2.50 ; asperges, 3 à 4 fr. la botte ; radis, 0.30 ; petits pois nouveaux, 2.50 à 3 fr. ; épinards, 1.50 à 2 fr. ; artichauts, 0.75 à 1 fr. pièce.

LE MARCHE DES COTONS

New-York, 25 mai. — Ouverture. — Juillet, 2015 ; octobre, 1991 ; janvier, 1985 ; mars, 1972.

Liverpool, 25 mai. — Ouverture. — Mai, [illegible] ; juillet, 1164 ; octobre, 1138 ; janvier, 1115 ; mars, 1108 ; tendance, [illegible].

REVUE DES DIFFERENTES MARCHES

25 mai. — On peut dire qu'en fait, la vente [illegible] en ce qui concerne les principales catégories détaillées, est peu satisfaisante et les ordres de Pinde moins nombreux ; les achats sont peu nombreux et ne concernent que des quantités réduites.

A Liverpool, à l'occasion des fêtes de la Pentecôte, le marché sera fermé du 3 juin au mardi 6 juin et du 8 juin au lundi suivant.

La demande sur le marché du disponible a de nouveau été active, les filateurs et le commerce achetant des qualités assez importantes.